



SOMMAIRE

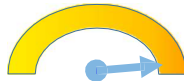
- ▶ SALADES : attention au mildiou. La pression chenilles augmente.
- ▶ ENDIVE : vol de puceron des racines en cours, risque pour les parcelles débâchées.
- ▶ POIREAU : la pression thrips reste très faible.
- ▶ CELERI : aucune capture de mouche de la carotte ni de mouche du céleri.
- ▶ CHOUX : attention aux chenilles.
- ▶ OIGNON : du mildiou signalé: restez très vigilants, les conditions climatiques sont très favorables.
- ▶ POIS : captures de tordeuses en Picardie, présence d'antracnose et de mildiou.
- ▶ EPINARD : présence de noctuelles.
- ▶ CAROTTE: peu de bioagresseurs cette semaine.

SALADE

Réseau : 4 parcelles fixes et 1 piègeage

Stade : plantation à récolte

Dégâts de gibier



A Le Maisnil (59), des dégâts de gibier ont été constatés sur les laitues pommées et sur les jeunes plantations. A Ennetières-en-Weppes (59) et Calonne-sur-la-Lys (62), des dégâts



Dégâts de gibier (PLRN)

de gibier sont aussi présents. Restez vigilants vis-à-vis du gibier. Les problèmes sont souvent inféodés aux secteurs. Les dégâts causés par le gibier sont préjudiciables pour le rendement car ils entraînent la destruction partielle de plants. Des mesures prophylactiques existent (clôtures, filets anti-pigeons, effaroucheurs, ...), elles doivent être adaptées aux espèces présentes et à l'environnement de la parcelle (habitations, ...). Le coût et le temps nécessaire pour la mise en place et l'entretien de ces « outils » doivent aussi être pris en compte. Bien que l'efficacité de ces mesures semble limitée (notamment en raison de l'accoutumance du gibier aux méthodes d'effarouchement), leur mise en place permet de réduire les dégâts. Afin d'augmenter l'efficacité de ces techniques, il est nécessaire de les combiner et de les alterner. Ces systèmes ne permettent pas d'éliminer les nuisibles, il est possible de contrôler les populations en les régulant. En ce qui concerne les nuisibles (la liste est différente pour chaque territoire), les documents nécessaires à leur régulation sont disponibles auprès des Fédérations de Chasse de chaque département. Les Fédérations de Chasse pourront ainsi vous renseigner sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse, sur la liste des espèces classées nuisibles dans votre commune, sur les formulaires de demande de destruction et les autorisations à tir, etc. Elles pourront également vous fournir les informations concernant l'indemnisation des dégâts causés par le grand gibier (sanglier, chevreuil, cerf, ...) sur les cultures et récoltes agricoles.



Limace (FREDON HDF)



Limaces

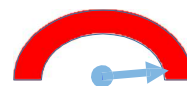
Des dégâts de limaces et des limaces sont toujours présents à Haubourdin (59). La pression reste forte. De plus, les températures comprises entre 13 et 19°C et les précipitations prévues pour la semaine prochaine vont être très favorables. Les limaces se développent à des températures comprises entre 9 et 20°C, la température optimale étant située autour de 15°C. Les limaces sont constituées à 85% d'eau et sont donc très sensibles à la dessiccation. Pour éviter le dessèchement, elles ont une activité plutôt nocturne et par temps humide, d'où l'intérêt du piègeage pour évaluer le risque sur la parcelle : une fois les dégâts observés, il est souvent trop tard ! Il est conseillé de mettre en place le piègeage avant

le semis et de relever les pièges au moins une ou deux fois par semaine. Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur limaces. Il s'agit des substances actives suivantes : phosphate ferrique et *Phasmarhabditis hermaphrodita*. Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.



Mildiou (*Bremia lactucae*)

Du mildiou est présent sur feuilles de chêne à Le Maisnil (59) et Haubourdin (59). **La pression est forte et les conditions climatiques (températures douces et humidité) sont favorables pour le développement de la maladie.** Soyez vigilant même si vous avez des variétés qui sont résistantes aux souches 29-40 en *Bremia*. Les infestations sont possibles entre 5 et 20°C avec un optimum compris entre 10 et 15°C. Les conditions humides lui sont favorables pour s'implanter et se disséminer. Il existe des variétés résistantes mais elles sont rapidement contournées: les nouvelles combinaisons de gènes de résistance introduites dans les variétés sont dépassées au bout de quelques années. Des mesures prophylactiques existent : choix de parcelles aérées et bien drainées, inspection des plants à la réception, réduction des densités de plantation sur les planches, désherbage soigné (pour ne pas laisser la parcelle envahie de séneçons et laitersons qui sont hôtes de ce pathogène, irrigation le matin, destruction des résidus de cultures immédiatement après la récolte, débâchage précoce au printemps)...



Le mildiou est caractérisé par un jaunissement sur la face supérieure et un feutrage blanc sur la face inférieure. (FREDON NPdC et PLRN)

Sclérotinia

A Calonne-sur-la-Lys (62), du sclérotinia a été observé. **Attention, la pression des maladies reste importante et les conditions météorologiques prévues, avec des températures modérées et des précipitations créent un environnement propice à l'apparition de botrytis et du sclérotinia.** Adoptez des pratiques de gestion préventive telles que la rotation des cultures, la suppression des résidus de culture infectés, et la promotion d'une bonne circulation de l'air autour des plantes pour réduire l'humidité et minimiser les conditions favorables au développement des pathogènes.



Le sclérotinia est un champignon reconnaissable au mycélium blanc recouvrant le collet des salades, ainsi qu'aux sclérotés noirs mesurant de 2 à 20 mm de long. Les conditions favorables au développement de cette maladie sont des températures comprises entre 4 et 30°C, avec un optimum à 20°C, ainsi que des conditions humides voire pluvieuses.

Les pieds prêts à être récoltés sont généralement davantage touchés. Des mesures prophylactiques et de lutte alternatives peuvent être mises en place : modérer les apports azotés, choisir une parcelle bien drainée, éviter l'humidité sur le feuillage, retirer la bâche en place si possible, ne pas enfouir les mottes trop profondément, éliminer et détruire les plants atteints...



Il existe un produit de **biocontrôle** autorisé contre Sclérotinia. Il s'agit de la substance active *Coniothyrium minitans*. Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.



Pucerons du feuillage

Aucun puceron n'a été observé cette semaine sur les parcelles fixes. De plus, des œufs de coccinelle et des pucerons parasités ont quand même été observés et les pluies ne lui sont pas favorables. Le risque est faible.



Noctuelle gamma (*Autographa gamma*)

A Haubourdin (59), des chenilles de noctuelle et des dégâts de chenille ont été observés sur 8% des plants. **Les températures modérées annoncées pour les prochains jours peuvent être favorables à leur développement.** Pour éviter que les papillons ne puissent pondre sur les salades ou à proximité, plusieurs mesures



Des chenilles sont présentes dans les salades (FREDON HDF)

Site de piégeage	Noctuelle gamma
Calonne-sur-la-Lys (62)	10 ↓
Ennetières-en-Weppes (59)	31 ↑
Haubourdin (59)	12 ↓
Le Maisnil (59)	4 ↓
Avelin (59)	45 ↓



préventives peuvent être mises en place : pose d'un filet anti-insectes, désherbage, entretien des bordures de parcelles...

Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur chenilles. Il s'agit des substances actives suivantes : *Steinernema feltiae* (sous abri uniquement), *Bacillus thuringiensis* subsp. *aizawai* et de *Bacillus thuringiensis* subsp. *Kurstaki* (à utiliser en alternance et sur très jeunes larves pour de meilleurs

résultats). Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.

ENDIVE

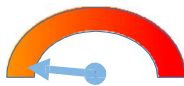
Réseau : 1 parcelle fixe et 6 piègeages

Stade : levée

A Haines (62), la culture est au stade levée.

Mouche de l'endive (*Napomyza cichorii*)

Quelques captures ont été faites dans les bacs jaunes mis en place. A l'heure actuelle, ce ravageur ne représente pas de danger pour la culture.



Pucerons lanigères (*Pemphigus bursarius*)

Le vol du puceron des racines est toujours en cours bien que les captures diminuent. Quelques mouches *Thaumatomyia* spp. (auxiliaires dont la larve se nourrit des *Pemphigus* aptères) ont aussi été piégées dans les bacs jaunes. Ces données indiquent qu'un contrôle naturel se met en place. Il est malheureusement impossible de savoir dès maintenant s'il sera suffisant. Les parcelles semées fin avril/début mai et débâchées depuis sont donc très exposées à *P. bursarius*.

Mesures prophylactiques visant à limiter les risques d'infestation

: Il est nécessaire avant tout de réduire les risques d'infestation et de développement de ce ravageur en appliquant quelques mesures prophylactiques :

- ♦ En cas de présence importante au niveau des racines, arroser fréquemment pour favoriser la culture. Si l'irrigation n'est pas possible, les méthodes culturales améliorant la structure du sol et la remontée d'humidité par capillarité permettent de limiter l'impact de la sécheresse. L'impact dû au stress nutritionnel (azote et / ou hydrique) semble prépondérant par rapport à celui induit par la présence de pucerons.

- ♦ Le bâchage sur les petites parcelles avec un voile insect-proof permet de réduire la population de ravageur présente et donc d'augmenter la croissance racinaire.

- ♦ Il est déconseillé de produire les cultures sensibles à proximité des peupliers pour limiter l'importance des attaques de pucerons lanigères.

- ♦ La larve de *Thaumatomyia* spp. (petite mouche rayée jaune et noir) consomme environ 100 à 200 pucerons. D'après la littérature, l'adulte des *Thaumatomyia* spp. est floricole et se nourrit essentiellement de pollen et de nectar. Les résultats obtenus en conditions contrôlées par FREDON montrent que la mouche a tendance à pondre plus d'œufs et plus rapidement si elle est en présence de fleurs. Le pollen serait donc bien un élément favorisant la reproduction et la fécondité de la mouche. Pour favoriser ces auxiliaires, il est donc conseillé de maintenir des plantes fleuries à proximité des parcelles d'endives.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la reconnaissance, le cycle de développement, les symptômes et dégâts, les méthodes de lutte..., consultez la [fiche](#) sur les pucerons des racines en cultures légumières : *Pemphigus* spp.

Pour plus d'informations sur la mouche prédatrice *Thaumatomyia* spp., n'hésitez pas à consulter la [fiche](#) réalisée par la FREDON Nord Pas-de-Calais dans le cadre du programme EMMA "Echanges transfrontaliers pour le Maraîchage et la culture de fraises, favorisant les Méthodes Alternatives" financé par le FEDER et le Conseil Régional Nord Pas-de-Calais, dans le cadre du programme Interreg IV France-Wallonie-Vlaanderen.

Site de piégeage	Mouche de l'endive			
	S21	S22	S23	S24
Arras (62)	-	-	0	0
Beaumont-les-Cambrai (59)	-	-	1	1
Haisnes (62)	-	-	-	1
Laventie (62)	0	0	0	0
Marcoing (59)	-	-	1	0
Metz-en-Couture (62)	-	-	1	2
Soyécourt (80)	-	-	-	0

Site de piégeage	Pucerons lanigères	<i>Thaumatomyia</i> spp.
Arras (62)	6 ↓	0
Beaumont-les-Cambrai (59)	88 ↓	1 ↑
Haisnes (62)	11	1
Laventie (62)	0	0
Marcoing (59)	39 ↓	1 ↑
Metz-en-Couture (62)	19 ↓	0
Soyécourt (80)	98	1

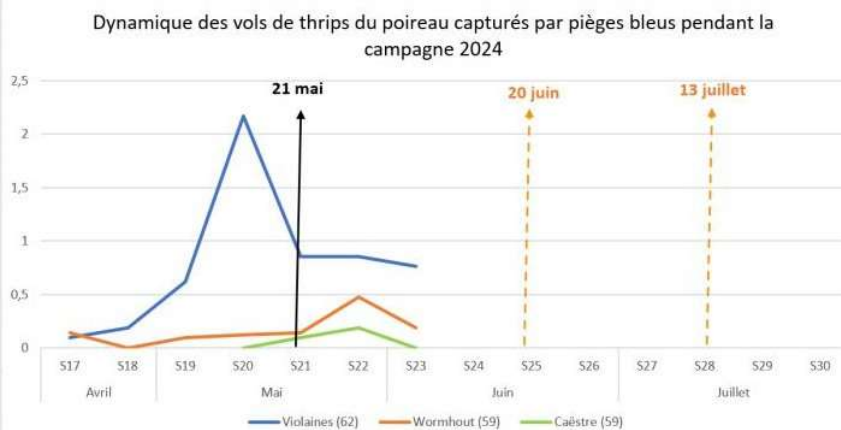
POIREAU

Réseau : 3 parcelles fixes

Stade : 6– 7 feuilles

Thrips (*Thrips tabaci*)

Il y a toujours très peu de thrips capturés sur les plaques bleues et aucun thrips n'a été observé à Caëstre (59), Violaines (62) et Wormhout (59). De plus, les pluies prévues dans les prochains jours ne vont pas être favorables à leur développement.



Dégâts de gibier

De nombreux dégâts de gibier sont observés et la présence de lièvres dans les parcelles est généralisée. Les dégâts peuvent être importants: à Loos-en-Gohelle (62), il reste à peine 3-4 cm de feuilles (voir partie SALADES pour les mesures prophylactiques).



CELERI

Réseau : 2 piégeages

Mouche du céleri (*Phytophyla heraclei*)

A Hinges (62) et Saint-Omer (62), aucune mouche du céleri n'a été capturée.



Mouche de la carotte (*Psila rosae*)

A Hinges (62) et Saint-Omer (62), aucune mouche de la carotte n'a été piégée.



CHOUX

Réseau : Réseau de 8 parcelles

Stade : plantation à pommaison

Gibier

Des dégâts de gibier sont toujours présents à Ennetières-en-Weppes (59) et Saint-Momelin (59) sur choux cabus ainsi qu'à Richebourg (62) sur choux fleurs en bord de parcelle. Restez vigilants vis-à-vis du gibier. Les problèmes sont souvent inféodés aux secteurs. (voir partie SALADES).



Site de piégeage	Noctuelle gamma	Teigne des crucifères
Lorgies (62)	16	2
Ennetières-en-Weppes (59)	31	19
Bavinchove (59)	184	0
Saint-Omer (62)	33	12
Illies (59)	2	22
Saint-Momelin (59)	4	22
Campagne-les-Hesdin (62)	5	75
Campagne-les-Hesdin (62)	3	27
Longpré-les-Corps-Saints (80)	0	0

Piéride, noctuelle et teigne des crucifères

Un vol de teignes est en cours sur le secteur de Saint-Omer (62). De manière générale, peu de chenilles sont observées. A Vermelles (62), des chenilles de piérides du chou sont observées. A Saint-Momelin (59), quelques chenilles, des dégâts de chenilles ainsi que des pontes de noctuelle et de piéride du chou sont observés. Restez vigilants, les températures des jours à venir vont être favorables à l'éclosion des œufs. Surveillez vos parcelles pour détecter les premières pontes et chenilles. Pour éviter que les papillons ne puissent pondre sur les choux ou à proximité, plusieurs mesures préventives peuvent être mises en place : pose d'un filet anti-insectes, désherbage, entretien des bordures de parcelles... Les dégâts sont différents selon le type de chenilles.



Les teignes sont toutes petites et font de « la dentelle » avec les feuilles. Les noctuelles sont souvent dans les cœurs des choux fleurs et font souvent des excréments sur la pomme. Dans tous les cas, la présence de chenilles est préjudiciable pour le producteur, leur présence entraînant des pertes de rendement.

B Il existe des solutions de biocontrôle efficaces si elles sont appliquées sur jeunes chenilles. Il s'agit de substances actives *Bacillus thuringiensis subsp. aizawai* et de *Bacillus thuringiensis subsp. Kurstaki* (à utiliser en alternance et sur très jeunes larves pour de meilleurs résultats). Retrouvez la liste actualisée de produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.



Chenilles de piéride du chou (PLRN)



Mouche du chou (*Delia Radicum*)

A Lorgies (62) et Ennetières-en-Weppes (59), aucun œuf de mouche n'a été observé cette semaine. A Gentelles (80), aucune mouche du chou n'a été capturée dans les pièges. La pression reste faible pour le moment. Les adultes de la mouche du chou émergent entre fin mars et début avril. Dans la quinzaine de jours qui va suivre son émergence, la mouche va déposer ses œufs par paquet à proximité du collet des plants, sur un sol humide. L'éclosion a lieu 3 à 6 jours plus tard, les larves vont alors se diriger vers les racines des cultures, dans le sol, afin de s'en nourrir. Les dégâts se manifestent par des galeries dans les racines provoquant retard de croissance, dépérissement, perte de pied sur jeunes cultures mais aussi le flétrissement des plants. Ses dégâts favorisent le développement de pourritures racinaires, rendent difficile la conservation et la commercialisation des légumes-racines. Les températures optimales au développement et à l'activité des larves sont comprises entre 15 et 21°C. Afin de limiter les dégâts liés aux larves de mouche du chou, des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place : bâcher les plantations pour limiter les pontes aux pieds des plants (au moins 4 semaines à partir de la plantation), biner afin de détruire les œufs de mouche ou les remonter à la surface où ils se dessècheront, favoriser les auxiliaires (carabes, staphylins, ...), allonger le délai entre 2 cultures/intercultures de Brassicacées au sein d'une rotation, éviter l'épandage de matière organique peu décomposée avant l'implantation, butter pour favoriser la croissance racinaire, implanter la culture en dehors des périodes à risque...

Aleurode

A Saint-Momelin (59), on observe 1 à 2 aleurodes sur moins de 10% des choux. A Ennetières-en-Weppes (59), on observe 1 aleurode sur 4% des choux cabus. A Richebourg (62), 1 à 8 aleurodes sont observés sur près de 60% des choux-fleurs. A Illies (59), la présence d'une dizaine d'aleurodes et des pontes sont constatés en bordure de parcelle.

Les aleurodes sont pour le moment peu présents dans les parcelles, dû aux conditions météorologiques défavorables au développement de l'insecte.



Thrips

A Saint-Momelin (59), des dégâts de thrips sont constatés sur moins de 10% des choux. Les conditions météorologiques pluvieuses actuelles sont défavorables au développement des thrips.



Altises (*Phyllotreta sp.*)

De manière générale, quelques altises sont présentes dans les parcelles mais les conditions pluvieuses et venteuses des derniers jours ne sont pas favorables à leur installation et à leur développement. A Ennetières-en-Weppes (59) et Lorgies (62), on observe 1 à 2 altises par pied sur respectivement 20 et 60% des choux, des dégâts sont aussi constatés. A Saint-Momelin (59), on observe entre 1 et 11 altises par pied sur moins de 15% des choux.

Soyez vigilants et allez observer régulièrement vos cultures de Brassicacées, même lorsqu'elles sont recouvertes d'un voile. Les choux sont sensibles à ce ravageur entre la plantation et le stade 8 feuilles. Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.

En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Les dégâts d'altises sont souvent observés dans les parcelles non irriguées, sur les jeunes plants, non protégés par des bâches ou filet anti-insecte.

Des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place :

- poser un voile ou un filet anti-insectes (maille ≤ 0,8 car si la taille des mailles est > 0,8 mm, les altises mangent les feuilles à travers le filet). Les voiles non endommagés permettent une meilleure protection.
- ces coléoptères passent l'hiver dans le sol à proximité des crucifères (adventices, engrais vert, culture) : éviter de repiquer sur une parcelle ayant eu des crucifères l'année précédente,
- si possible (et besoin), irriguer la culture après la plantation pour accélérer la croissance.
- favoriser les auxiliaires des cultures : il existe des parasitoïdes, larvaires, pour la plupart. Comme les altises pondent leurs œufs à la surface du sol certains carabes ou les larves de Cantharides peuvent en consommer.



Pucerons

Une petite colonie de pucerons cendrés est observée à Ennetières-en-Weppes (59) et Richebourg (62) sur 4% des pieds. A Saint-Momelin (59), quelques pucerons verts sont présents sur les choux, des pucerons parasités, des œufs de syrphes et des araignées sont aussi présents sur la parcelle. Quelques pucerons ailés sont aussi signalés à Lorgies (62). Les conditions actuelles pluvieuses ne sont pas très favorables au développement des pucerons et des auxiliaires sont présents. Le risque est faible.



Limaces et dégâts de limaces

On observe encore des dégâts de limaces dans les parcelles principalement sur le secteur de Campagne-les-Hesdin (62). Les conditions météorologiques encore humides vont favoriser leur présence.



Mildiou

A Richebourg (62) sur choux-fleurs et Ennetières-en-Weppes (59) sur choux cabus, quelques taches sont signalées. Les conditions humides sont favorables au développement de la maladie mais le débâchage devrait permettre d'assécher les taches sporulantes et le stade avancé de la culture limite le risque de pertes. Les symptômes sont caractérisés par des taches jaunes angulaires sur la face supérieure des feuilles et une sporulation blanchâtre sur la face inférieure des feuilles. Les températures optimales pour le développement de la maladie sont comprises entre 8 et 16°C la nuit et 23°C le jour. Les conditions humides (sans nécessité de pluie) sont favorables au développement de la maladie.



OIGNON

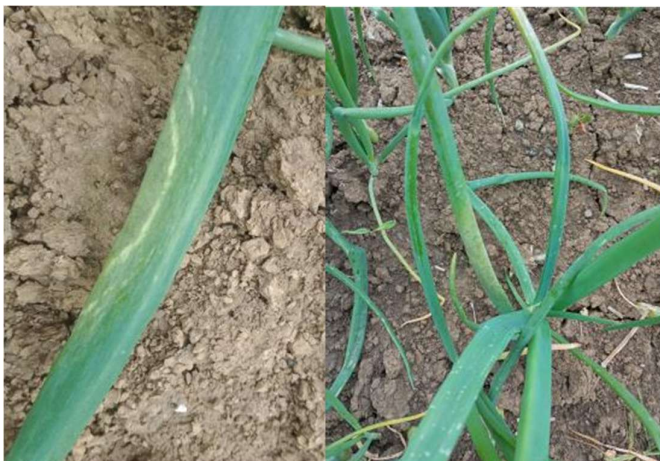
Réseau : 2 parcelles fixes

Oignons de semis : Les derniers semis sont en général à 2/3 feuilles. Les premiers semis sont en général au stade 4/5 feuilles.

Oignons bulbilles : stade 6/7 feuilles

Mildiou (*Peronospora destructor*)

Du mildiou a été observé sur 2 parcelles d'oignons bulbilles du secteur de la plaine de la Lys. Il s'agit de quelques taches sur quelques feuilles. Attention, il faut rester très vigilant vis-à-vis de cette maladie : après chaque contamination, il y a incubation du champignon. La durée d'incubation va dépendre de la température. L'optimum se situe entre 15 et 17 °C. Elle dure au minimum 10 jours quand les conditions sont réunies. Les taches de mildiou apparaissent ensuite sur les feuilles de l'oignon. Les conditions actuelles lui sont donc très favorables ! Les signes précurseurs sont caractérisés par des décolorations localisées (halos jaunes et diffus). Lorsque les conditions sont favorables (climat humide), elles se recouvrent d'un duvet gris violacé. Les taches se multiplient, les feuilles se dessèchent et se nécrosent. La maladie se développe en foyer mais peut évoluer très rapidement et se répandre sur toute la parcelle. L'apparition de foyers correspond souvent à des zones d'humidité persistante.



Les premiers symptômes de mildiou sont un halo jaune localisé puis un feutrage gris violacé (sporulation) apparaît (PLRN et FREDON Hdf)

Si vous souhaitez en savoir plus sur le cycle du mildiou, les mesures prophylactiques, le modèle Miloni* et l'interprétation des risques, une fiche détaillée a été rédigée par les animateurs BSV.

Vous pouvez la télécharger en cliquant sur ce lien : <http://blog-ecophytohautsdefrance.fr/wp-content/uploads/2015/12/Mod%C3%A8le-Miloni-mildiou-de-loignon.pdf>

*suite à des décalages constatés entre les sorties de taches du modèle et les sorties de taches sur le terrain, le modèle n'est plus employé actuellement.



POIS

Réseau : 5 parcelles fixes + compilation des tours de plaine



Pucerons verts

Les pucerons sont peu présents dans les parcelles de pois à l'inverse des coccinelles. Le seuil indicatif de risque de 5 pucerons par extrémité de tiges avant floraison et de 10 pucerons après floraison.



Tordeuses

Des captures sont recensées en Picardie dans le secteur de Compiègne, Senlis, dans l'Aisne également. En pois protéagineux, des captures sont recensées également dans la Somme (Le Boisle, Ailly-sur-Noye, Airaines, Allery) et dans l'Aisne (Caillouel, Crepigny, Clairry, Saulchoix).

Il n'y a pas de lien entre le niveau de capture et les dégâts. Le seuil indicatif de risque est atteint dès les premières captures de papillons à partir du moment où les pois sont au stade "gousses plates sur le 1^{er} étage florifère" (= début floraison + 7 jours). La période de sensibilité des pois dure jusqu'à la récolte.



Piège à tordeuse (UNILET)



Anthracnose (UNILET)



Mildiou

Quelques cas de mildiou sont signalés sur l'ensemble des bassins de production. Pour rappel, la lutte contre le mildiou repose sur une combinaison de levier : la prophylaxie (délai de retour de 5 ans entre 2 pois, destruction des résidus et des repousses de pois pour éviter le maintien de l'inoculum, maîtrise des densités, de la fumure et de l'irrigation), la tolérance variétale, et la protection fongicide préventive en végétation.



Anthracnose

Les signalements d'anthracnose se font plus nombreux cette semaine.

Nécroses racinaires

Il y a quelques semaines des symptômes de nécroses racinaires étaient signalés. Les causes sont multiples : asphyxie racinaire liée aux excès d'eau ce printemps, problème de structure de sol, complexe de champignons telluriques... Actuellement, les parcelles concernées décrochent du fait d'un système racinaire peu développé et peu fonctionnel.

EPINARD

Réseau : compilation des tours de plaine



Pucerons

Aucune parcelle ne signale la présence de pucerons.

Autographa gamma

Des dégâts (trous dans les feuilles) sont observables dans les parcelles d'épinard sur l'ensemble des bassins de production. Les captures de noctuelles *Autographa gamma* se poursuivent.

Le piégeage des papillons avec une phéromone permet de connaître la période de présence potentielle de l'insecte mais ne suffit pas pour donner un niveau de risque car il n'y a pas de relation entre captures et dégâts. Ce sont les chenilles qui sont responsables des dégâts. Une intervention se justifie en cas d'observation de chenilles dans les cultures ou de perforations sur le feuillage.



Maladies

Pas de signalement de maladie dans les parcelles d'épinard.

CAROTTE

Réseau : 7 pièges + compilation des tours de plaines



Puceron

Pas d'observations de pucerons dans les parcelles de carottes. Pour rappel, les pucerons sont à surveiller de la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles.

Mouche de la carotte

Cette semaine, aucune capture de mouche de la carotte n'est recensée. Pour rappel, le seuil indicatif de risque est d'une mouche par piège par semaine.



Situation sanitaire

Quelques cas d'alternariose sont signalés dans l'Aisne mais la situation reste contenue. Sur le même secteur, des symptômes de sclérotiniose sont observés sur les jeunes carottes les plus avancées, la maladie est maîtrisée.



Alternaria sur carottes (UNILET)

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Avec la participation d'AGRIFREEZ/TRINATURE, ARDO/AGORIS, BONDUELLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAIS, Endilaon, EXPANDIS, Marché de Phalempin, Natur'coop, GREENYARD/OP Vallée de la Lys, OPLINORD, OPLVERT, Primacoop, SIPEMA, SODELEG, TY Consulting, et des producteurs observateurs.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France ; Oignon : L. TANCHON - PLRN ; Chou-fleur, chou : V. OSTYN - PLRN ; Poireau : A. ESPINASSE - PLRN ; Salades : O. BAUDE - PLRN ; Carotte, Epinard, Pois de conserve et Haricots verts : H. BAUDET - UNILET ; Endive : M. BENIGNI - APEF ; V. DUVAL - FREDON Hauts-de-France.

Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel BUECHE - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF et Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France

